Selles sur Cher

République Française

Département de Loir et Cher

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 23
Procurations : 2
Suffrages exprimés : 25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/D/04/7-5/042

OBJET : DÉLIBÉRATION PORTANT ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Le 11 avril 2025 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : 04 avril 2025
Secrétaire de séance : Muriel PASQUER

Présents : Mesdames Stella COCHETON, Michelle GAUTHIER, Angélique DUBÉ, Marie-José FERREIRA, Muriel PASQUER, Michelle MILLAN, Corine SERIEYS, Suzanne DECHAMPS, Valérie PACAUD, Muriel BOISSONNET

Messieurs Vincent SOMMIER, Grégoire BERT, Guillaume CLERC, Michel CEPERO, Claude TESSIER, Éric BOURNY, Guy DOUSSAUD, Bruno GIRARD, Stéphane GARREAU, Georges MOUSSIER, Bruno BERNARD, Pascal MASSON, Jérémy PALLUAU

Absents ayant donné pouvoir : Madame Marie-Laure BERTHIER (pouvoir à Madame COCHETON), Nicolas MARTINS (pouvoir à MADAME Angélique DUBE)

Absents : Madame Magali BRIEUX, Monsieur Gérard MARGOTTIN

Après réunion de la Commission Municipale Associative, et avis favorable sur la proposition faite, il est proposé à l'assemblée délibérante de voter les subventions associatives de l'année 2025 selon le tableau ci-dessous.

Les élus étant membres du bureau d'une association ne doivent pas s'exprimer ni voter.

	LISTE DES ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION POUR 2025
1	Tennis Club	4 500 €
2	Pétanque club sellois	1 200 €
3	Associations des Randonnées Pédestres Selloises	600 €
4	Club de Tir sellois	1 400 €
5	Les Archers Sellois	900 €
8	USS Hand Ball	5 200 €
10	Cher Sologne Football	7 900 €
13	Photo Club Sellois	1 800 €
16	Modélisme Club Sellois	600 €
20	Association Tendanse	2 200 €
21	Groupement de Chasse de Selles sur Cher	600 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 18 avril 2025
Date de mise en ligne sur le site internet, le 18 avril 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 22/04/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-041-214102428-20250411-2025_7_5_04

24	Association des Conciliateurs	50 €
25	UNSS Collège	400 €
27	Anciens Combattant UNC	150 €
28	AFN - UNC Selles Billy Gy	
30	Comité des Fêtes du Bourgeau	1 000 €
31	Souvenir Français	300 €
32	Football Club Portugais	1 950 €
33	Boxing Club Sellois	1 000 €
43	Tennis de Table	700 €
46	Club d'Arts et Loisirs Créatifs (CALC)	900 €
48	Lycée de Boissay	80 €
51	Les Cabris Solitaires	150 €
	Loisirs Sportifs Sellois (volley et Badminton)	250 €
53	Association de Prévention Routière	150 €
55	Les Compagnons Philippe de Béthune	1 700 €
56	CFA Indre et Loir	160 €
59	AOP Valençay	50 €
70	Athlétisme Club Sellois	1 400 €
72	Syndicat des Commerçants Marchés Loir et Cher	500 €
	LISTE DES ASSOCIATIONS	**MONTANT DE LA SUBVENTION POUR 2025**
76	Cercle Généalogique	400 €
78	Sologne Environnement	100 €
80	Protection Civile	500 €
81	Luttons Contre Le Harcèlement Scolaire SUD 41	2 100 €
	Académie de Beaux-Arts du Centre de la France (ABACF)	900 €
	Ciné Selles	1 300 €
	Amicale Coup de Pouce	500 €
	Ecole de Musique Selloise	900 €
	Team Vallée du Cher 41	3 000 €
	Accompagnement Scolaire	200 €
	Association des Parents Unis	900 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 18 avril 2025
Date de mise en ligne sur le site internet, le 18 avril 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 22/04/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-041-214102428-20250411-2025_7_5_04

	Association des DGS	50 €
	Winestory	300 €
	Nirina	300 €
	Secours Catholique	3 000 €
	TOTAL	**52 240 €**

Après avoir entendu l'exposé de M. Guillaume CLERC Adjoint au Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Madame GAUTHIER ainsi que Messieurs MARTINS, GARREAU et SOMMIER sont sortis de la salle et n'ont pas pris part au vote, étant membres d'un bureau d'association (président, trésorier, secrétaire).

Présents :23 Exprimés :18 Contre : 0 Abstention :0

- De voter le versement des subventions de fonctionnement aux associations selon le tableau ci-dessus et selon les modalités habituelles.
- De donner pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations

Le Maire, **Stella COCHETON**

Le Secrétaire de séance, **Muriel PASQUER**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 18 avril 2025
Date de mise en ligne sur le site internet, le 18 avril 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 22/04/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-041-214102428-20250411-2025_7_5_04